

Réf: Dossier 358448

Avis de constitution

SOCIETE « IKONIK ACCESSOIRES »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
AKANDJE, Lot 38, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/10/2024 , et enregistrés le 16/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IKONIK ACCESSOIRES »

Objet :

- Commerce
- Vente de tenues vestimentaires et accessoires
- Artisanat et création
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE AKANDJE, Lot 38, Ilot 225

Dirigeant(s) M SORO KANIGUI KOLOTIOLOMA (COGÉRANT), Mlle AKA AMLAN YANN GINETTE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08667 du 08/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69062/GTCA/RC/2024 du 08/11/2024

